

# Santé « Aujourd'hui, je peux boire un whisky sans avoir envie de finir la bouteille »

**Un vaste débat fait rage autour d'un médicament présenté comme un remède contre la dépendance à l'alcool, le baclofène.**

En racontant, en 2008, comment il s'est guéri de sa dépendance à l'alcool grâce au baclofène, sans connaître le « craving », ce désir obsessionnel de boire, le Dr Ameisen a fait naître d'énormes espoirs chez ceux qui errent de médicaments en cures et psychothérapies ou ne veulent pas entendre parler « d'abstinence ».

Pourtant, aucune étude n'est lancée dans la foulée pour évaluer le médicament. Alors les patients militent sur le web, s'échangent les noms des médecins qui acceptent de prescrire du baclofène.

Face au phénomène, l'Agence du médicament revêt ses positions. Après l'étude Bacloville, elle vient de donner son feu vert pour l'étude Alpadir. Mais les buveurs en souffrance s'impatientent, soutenus par des personnalités comme le Pr Granger (AP-HP), pour qui « retarder l'usage d'une molécule indispensable peut être aussi grave que de laisser commercialiser une molécule dangereuse ».

Après les « premières bringues » à 17 ans, le service militaire où la bière coule à flots et « où il n'y a que ça à faire », sont venus les postes à responsabilité, la création de son entreprise, la surcharge de travail... Peu à peu, le soir, le

whisky a remplacé la bière.

« Je cherchais l'ivresse par rapport à une certaine timidité. On ne peut pas dire quand on bascule... Je savais que j'avais un problème, mais je me considérais comme un fêtard », se souvient Yves Brasey, 58 ans, entre café et cigarettes, dans le séjour de sa maison familiale près de Saint-Bonnet-le-Château. « En fait, j'étais un bon alcoolique qui vivait dans le déni... Mais tous les traitements parlaient de s'arrêter à vie et, pour moi, il n'en était pas question », reconnaît cet informaticien, en évoquant ces copains « passés de cure en cure », ceux qui sont morts et « le seul qui a réussi à devenir abstinent », mais dont il n'a plus de nouvelles.

## « Par devoir envers mes concitoyens »

Sur un buffet de la cuisine, se dressent une demi-douzaine de bouteilles d'apéritifs et de vin, bien pleines. « Avant, ça n'était pas possible ça », sourit-il. Avant qu'il n'entende parler, à la radio, d'un médicament « qui permettait d'avoir une consommation raisonnable » : « C'était en février 2010, juste avant le tunnel du Fréjus : j'allais au carnaval de Venise... » Yves Brasey se plonge dans des articles et le livre du Dr Olivier Ameisen, « Le dernier verre », où ce cardiologue raconte comment il s'est « guéri » de l'alcool en s'administrant du baclofène à haute dose.

Faute de trouver un médecin maîtrisant cette utilisation, Yves Brasey s'appuie sur le livre : « En



Les médecins demeurent aujourd'hui encore prudents à l'égard du baclofène. Archives Thierry Gachon

18 jours, je suis monté à 140 mg et du jour au lendemain, j'ai compris ce qui s'appelait « l'indifférence ». Le 21 mars 2010, mon problème avec l'alcool était réglé. Maintenant, je peux boire un whisky sans avoir envie de finir la bouteille. Le plus souvent, je ne bois rien à midi, et le soir, jamais plus d'un verre de vin ; quelquefois, un apéritif ou deux quand il y a un ami », explique ce militant devenu vice-président de l'association Baclofène (1) par « devoir envers (ses) concitoyens malades ».

Sur le forum – 3000 visites quotidiennes, 3500 inscrits – il encourage, recense les guérisons (150 « déclarées » depuis janvier), donne en message privé les noms des médecins qui prescrivent du baclofène à haute dose. Notamment aux patients du Rhône, où c'est « particulièrement le désert », comme Michel et Rose (2) en ont fait l'expérience.

« Mon médecin m'a sermonné : le baclofène, ça ne sert à rien, au lieu d'en prendre, vous devriez compter sur votre volonté », raconte Michel

qui se décrit comme un « buveur occasionnel mais qui ne sait pas s'arrêter ». Et à qui l'alcool a coté cher : pertes d'argent au jeu, retrait de permis, prison...

## « De trois bouteilles à trois verres »

Alors Michel est allé voir un médecin de la Loire et a suivi les « recettes de cuisine » d'Yves. Il a dû surmonter de lourds effets secondaires – « j'étais énervé, je dormais mal, je vomissais » – et atteindre

une très forte dose (360 mg/jour) pour arriver un jour à ne plus boire « qu'une bière sans avoir envie d'une autre ».

Redescendu à un dosage moins fort, il a fini par trouver un généraliste et une alcoologue près de chez lui.

Rose, elle, a raconté au pharmacien que son médecin était en vacances pour avoir plus de boîtes. À l'inverse de Michel, elle a été « très réceptive ». « Dès 40 mg, je suis passée de 3 bouteilles à 3 verres par jour, mais il m'a fallu 140 mg pour atteindre l'indifférence. Là, je peux boire un kir, je sais que je ne finirai pas la bouteille, et parfois même pas le verre. C'est miraculeux ! », se réjouit la jeune femme de 35 ans, qui souffrait de puis cinq ans « d'une grosse dépendance » contre laquelle une psychothérapie, des antidépresseurs, des anxiolytiques et l'Aotal n'avaient eu aucun effet. Aujourd'hui, elle se sent plus « apaisée » avec le baclofène qu'avec les anxiolytiques.

Aucun des trois ne s'inquiète d'éventuels effets graves à long terme. « En près de 40 ans, il n'a eu aucun mort », souligne Yves. Tandis que pour Rose : « Prendre à vie 3, 4 ou 10 comprimés par jour, ce n'est pas un souci. Entre ça et l'alcool, c'est vite vu ! ».

Dossier réalisé par Sylvie Montaron

■ (1) <http://www.baclofene.com>  
Une autre association, Aubes, a publié un recueil de témoignages sur le baclofène.

■ (2) Prénoms d'emprunt

## « Comme être clandestin »

Un jour, Yves Brasey est venu chez le Dr Vincent Sivier pour faire renouveler son ordonnance de baclofène. « Jusque-là, je n'avais entendu parler du baclofène que de manière négative. Dans le « Quotidien du Médecin » ou « Prescrire », il n'y a pas d'avis tant qu'il n'y a pas d'étude, et le Conseil de l'Ordre est contre la prescription hors autorisation de mise sur le marché. M. Brasey m'a expliqué les bénéfices. J'ai été surpris, mais ça m'a mis en confiance. Je vois bien chez mes patients que les cures à l'hôpital ne fonctionnent pas, ni les autres médicaments », explique ce généraliste.

Après s'être renseigné auprès de diverses sources, le médecin a accepté de prendre en charge six patients. Tous sont des alcooliques chroniques depuis au moins 4-5 ans.

« Pour l'instant, les résultats sont excellents. En un mois, un mois et demi, on trouve la bonne dose. Il n'y a eu qu'un échec chez un patient qui n'a pas voulu monter les doses à plus de 100 mg... Mais moi aussi, j'ai eu peur quand il a fallu augmenter les doses. Au début, j'allais très doucement », précise Vincent Sivier.

Pour son patient le plus lourd, qui a tenté plusieurs cures sans succès, il est monté jusqu'à 200 mg par jour. Le Dr Sivier continue à prescrire des antidépresseurs et des anxiolytiques à ces patients et leur conseille de voir un psychothérapeute. « Ils disent qu'ils vont le faire... Quand ils sortent de la dépendance, ils réfléchissent davantage », note le médecin. Il espère aussi convaincre des collègues, car pour le moment, le médecin qui fait signer une décharge à ses patients pour limiter les risques, se sent très isolé : « On n'en discute pas entre collègues : c'est extrêmement bizarre comme situation. J'ai l'impression d'être clandestin, de faire de la médecine parallèle ! »

# Le baclofène, c'est quoi ?

**Le baclofène est apparu en 1975. Il a fallu plus d'un quart de siècle pour qu'un médecin le teste contre l'alcoolisme.**

Mis sur le marché en 1975 sous le nom de Liorésal et aujourd'hui disponible sous forme de générique, le baclofène est un myorelaxant, prescrit contre les contractures musculaires d'origine neurologique comme dans la sclérose en plaques. Cette molécule imite l'effet d'un neurotransmetteur du cerveau, l'acide gamma aminobutyrique (GABA), impliqué dans les addictions.

En 2004, le Dr Olivier Ameisen s'auto-administre du baclofène à haute dose (entre 100 et 300 mg/jour) et « guérit » de son alcoolisme. Il l'explique dans la revue scientifique *Alcohol and Alcoholism* : « Je ne ressentais plus de « craving », ou de désir d'alcool, pour la première fois de ma vie

d'alcoolique », avant de publier en 2008, un livre grand public, *Le Dernier Verre* (Denoël).

## Études, autorisations : où en est-on ?

L'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé a réuni des experts en février 2009, sans qu'il ne se passe rien après, puis en février 2011. En juin 2011, elle publie finalement une mise en garde, estimant que le « bénéfice du baclofène n'est pas démontré à ce jour ». Pour l'agence, il existe trop peu de données sur la sécurité d'emploi au-delà de 90 mg par jour. L'AMM (autorisation de mise sur le marché) a été donnée pour une posologie maximale de 80 mg ; or, dans le traitement de la dépendance à l'alcool, beaucoup de patients doivent dépasser les 100 mg pour obtenir un effet.

En avril 2012, l'Afssaps assouplit sa position, estimant que le baclofène peut être « envisagé au cas par cas », en rappelant les effets secondaires les plus observés :

somnolence, vertiges, états confusionnels...

Lancé en mai, l'essai Bacloville doit tester la molécule contre placebo chez 320 patients suivis par des médecins de ville. Mais, pour obtenir une nouvelle AMM, il faut que la demande soit faite par un laboratoire. Or, la molécule étant tombée dans le domaine public, les bénéfices sont moindres qu'avec une nouvelle molécule.

Une boîte de 10 mg coûte environ 3,30 euros. Novartis, qui a lancé le baclofène en 1975, et Sanofi Aventis, qui l'a « générique », n'étaient pas intéressés. La société Ethypharm a finalement déposé une demande il y a quelques mois : elle vient d'obtenir le feu vert de la nouvelle Agence du médicament. Cette étude, « Alpadir », se déroulera dans des centres d'addictologie. Mais il faudra attendre encore longtemps avant l'obtention d'une nouvelle AMM, surtout avec la volonté des autorités sanitaires de renforcer la pharmacovigilance après l'affaire du Mediator.

## Des millions de Français concernés

Cinq millions de Français ont un problème avec l'alcool, selon l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé). L'alcool serait responsable chaque année d'environ 40 000 décès, de manière directe ou indirecte.

Selon l'Inserm, La consommation d'alcool est en baisse depuis une quarantaine d'années en France, elle a été divisée par

deux entre 1960 et 2009. Aujourd'hui, environ 7 % des adultes ne boivent jamais et 15 % boivent tous les jours (dont 23 % d'hommes et 8 % de femmes). Le vin reste de loin la boisson la plus consommée.

L'abus d'alcool est en progression chez les jeunes. Selon Drogues info service, la consommation chez les adolescents de 17 ans a progressé de

deux points entre 2008 et 2011. Un jeune sur dix en consomme régulièrement. Un étudiant sur cinq reconnaît consommer trop d'alcool.

Au moins 20 000 personnes prendraient du baclofène dans le cadre d'une prescription hors AMM (autorisation de mise sur le marché) pour soigner leur alcoolodépendance, selon l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

## Mon œil !



## Indifférence contre abstinence

La réticence des médecins à conseiller du baclofène s'explique d'abord par les risques qu'ils encourrent à le prescrire hors autorisation de mise sur le marché. L'affaire du Mediator, détourné de son usage initial, et soupçonné de décès prématurés, est dans toutes les têtes.

« Les médecins ont la trouille : ils risquent d'être radiés ou poursuivis au pénal », explique le psychiatre Patrick Lemoine. Selon lui, « c'est vraiment un progrès : avec des succès de l'ordre de 40 à 50 %, contre 5 à 10 % pour les traitements traditionnels, il n'y a pas photo ». Mais pour le Dr Ameisen, le Pr Bernard Granger (AP-HP) et l'association Baclofène, la communauté médicale, et en particulier les alcoologues, freine parce que le baclofène, en provoquant une « indifférence » vis-à-vis de l'alcool, met en péril les prises en charge actuelles basées sur la

notion d'abstinence et des intérêts financiers liés à d'autres médicaments à venir sur le marché.

Si l'Agence du médicament a ouvert une porte, la Fédération et la Société française d'alcoologie sont toujours réticentes. À l'hôpital de la Croix-Rousse, à Lyon, le Dr Philippe Lack rejette l'existence d'un dogme. « Contrairement aux États-Unis, nous n'avons pas une culture obnubilée par l'abstinence. Le baclofène a sa place dans le traitement de l'alcoolodépendance, mais il faudra bien définir la typologie de patients ». Il met en garde contre les mirages d'une pilule miracle, « car il risque d'y avoir des déceptions : 80 % des patients ont des effets secondaires, et 20 à 30 % n'arrivent pas à atteindre les doses efficaces à cause de ces effets ». Mais il se félicite aussi du « vrai engagement » que le baclofène déclenche chez des patients « qui veulent vraiment arrêter de boire ».